Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF

SMOUVERT - Syndicat Mixte Estuaire (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 25330631000058

POSTE COMPTABLE : SGC De St André de Cubzac

M 14

Compte administratif voté par nature

BUDGET: Budget Principal (3)

ANNEE 2022

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Reçu en préfecture le 04/04/2023 52LO

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF

Sommaire

1 - Informations generales (5)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
	12
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4- Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
31.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
31.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
31.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
31.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
32.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
32.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	19

⁽¹⁾ Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

⁽²⁾ Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

⁽³⁾ Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

⁽⁴⁾ Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

⁽⁵⁾ Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

⁽⁶⁾ Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF

S2L0~

Code INSEE Syndicat Mixte Estuaire CA
33115 Budget Principal 2022

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) : Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine) : Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	0

Potentiel fiscal	et financier (1)	Valoure par hab	Moyennes nationales du
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0	0	0	0

	Informations financières – ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	o
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	o
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont lirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la demière année connue.

Publié le

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Syndicat Mixte Estuaire - Budget Principal - CA - 202

	ID: 033-253306310-20230330	-2023_02_143-B	3F
I – INFORMATIONS GENERALES			
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		В	
	15.000 20000010-2020000		

POUR MEMOIREO

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (5) budgétaires
- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants ;
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

Reçu en préfecture le 04/04/2023 52LO

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF



Syndicat Mixte Estuaire - Budget Principal - CA - 2022 Publié le

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A1

	E	KECUTION DU BUDGET	
		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 891 126,60	g 1 057 857,07
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 20 477,00	р н 5 948,80
		+	+
REPORTS DE	Report en section de fonctionnement (002)	c 0,00 (si déficit)	73 499,20 (si excédent)
L'EXERCICE N-1	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 170 512,61 (si excédent)
		=	=
	TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D 911 603,68	= G+H+I+J 1 307 817,68
RESTES A	Section de fonctionnement	Е 0,00	κ 0,00
REALISER A REPORTER EN	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
N+1 (1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00
DE0111 TAT	Section de fonctionnement	= A+C+E 891 126,68	= G+I+K 1 131 356,27
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B+D+F 20 477,00	= H+J+L 176 461,41
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 911 603,68	= G+H+I+J+K+L 1 307 817,68

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL	DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	E 0,00	κ 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL	DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	F 0,00	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

²³S²LO~

Syndicat Mixte Estuaire - Budget Principal - CA - 20

Chap.	Libellé Dépares en con		3306310-20230330-2023_02_143-E
	LIMENE	Dépenses engagé es non mandatées mandatées non mandatées n	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00
		0,00	0,00

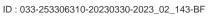
⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Crédits empl	oyés (ou restant à	employer)	
		(BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
011	Charges à caractère général	109 800,00	51 430,74	2 897,16	0,00	55 472,10
012	Charges de personnel, frais assimilés	841 700,00	807 460,73	0,00	0,00	34 239,27
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	149 278,40	23 191,16	0,00	0,00	126 087,24
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
То	tal des dépenses de gestion courante	1 100 778,40	882 082,63	2 897,16	0,00	215 798,61
66	Charges financières	730,00	198,09	0,00	0,00	531,91
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00		- 1 - J-1	0,00
022	Dépenses imprévues	26 000,00				
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 127 508,40	882 280,72	2 897,16	0,00	242 330,52
023	Virement à la section d'investissement (2)	52 813,00		Marie Land		
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	3 148,80	5 948,80	111111111		-2 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	55 961,80	5 948,80			50 013,00
	TOTAL	1 183 470,20	888 229,52	2 897,16	0,00	292 343 52
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

		RECEITES DE F				
Chap.	Libellé		Crédits emp	oyés (ou restant à	employer)	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	4 200,00	4 583,18	0,00	0,00	-383,18
70	Produits services, domaine et ventes div	638 271,00	574 658,33	0,00	0,00	63 612,67
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	467 500,00	475 781,00	0,00	0,00	-8 281,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	1,46	0,00	0,00	-1,46
т	otal des recettes de gestion courante	1 109 971,00	1 055 023,97	0,00	0,00	54 947,03
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 833,10	0,00	0,00	-2 833,10
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 109 971,00	1 057 857,07	0,00	0,00	52 113,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	0,00	0,00			0,00
	TOTAL	1 109 971,00	1 057 857,07	0,00	0,00	52 113,93
R 002	Pour information Excédent de fonctionnement reporté de N-1	(3) 73 499,20				

⁽¹⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

 $^{(2) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽³⁾ Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Syndicat Mixte Estuaire - Budget Principal - CA - 202

Publié le

Reçu en préfecture le 04/04/2023

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET П **SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES A3**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

		EI ENOLO D INVE			
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	46 961,00	20 477,00	0,00	26 484,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	61 961,00	20 477,00	0,00	41 484,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		RUSS TO SEE	50. 11 - 5 - 12 1
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles d'investissement	61 961,00	20 477,00	0,00	41 484,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00	Manager of the last of the las	0,00
	TOTAL	61 961,00	20 477,00	0,00	41 484,00
	Pour information	(2) 0,00	THE LAND BY THE		
D 001 S	iolde d'exécution négatif reporté de N-1		I A KING TOTAL		HETCHES S'S

RECETTES D'INVESTISSEMENT

		RECETTES D'INVESTISSEMENT							
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés				
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00				
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00				
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00				
	Total des recettes d'équipement	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00				
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00				
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00				
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00				
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00				
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00				
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00				
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00				
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00					
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00				
45	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00				
Tota	il des recettes réelles d'investissement	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00				
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	52 813,00	the letter to the letter to	1200,000					
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	3 148,80	5 948,80		-2 800,00				
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00				
Total	I des recettes d'ordre d'investissement	55 961,80	5 948,80	THE PERSON	50 013,00				
	TOTAL	61 961,80	5 948,80	0,00	56 013,00				

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

Chap.	Libellé		dits ouverts DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
R 001	Pour information Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2)	170 512,61			

Syndicat Mixte Estuaire - Budget Principal - CA - 2022

- (1) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
- (2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).
- (3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

	ID . 033-233300310-202303	30-2023_02_143-L	21
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		TI TI	
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1	

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Syndicat Mixte Estuaire - Budget Principal - CA - 202

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	54 327,90		54 327.90
012	Charges de personnel, frais assimilés	807 460,73		807 460,73
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	23 191,16		23 191,16
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67	Charges financières Charges exceptionnelles	198,09 0,00	0,00 2 800,00	198,09 2 800,00
68 71	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	3 148,80	3 148,80
<u>''</u>	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	885 177,88	5 948,80	891 126,68
D 0	Pour information 02 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opéra	tions réelles (1)	Opérations d'ordre	TOTAL
10 13 <i>1</i> 5	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (5)		0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8)	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
	Total des opérations d'équipement		0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		Unit district	0.00	0,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles (6) Immobilisations reçues en affectation (6) Immobilisations en cours (6) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations (reprises) Prov. pour dépréciat° immobilisations (5) Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)	(9)	0,00 0,00 20 477,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0	0,00 0,00 20 477,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
45 481	Total des opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	-110	0,00	0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)			0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)			0,00	0,00
3	Stocks		0.00	0.00	0.00
	Dépenses d'investissement –Total		20 477,00	0,00	20 477.00
DO	Pour information 01 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

⁽⁵⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁸⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁹⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 04/04/2023 52LO

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	l II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - Titres émis (v compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 583,18		4 583,18
60	Achats et variation des stocks (3)	A SECTION	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	574 658,33		574 658,33
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	475 781,00		475 781,00
75 76 77 78 79	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions Transferts de charges	1,46 0,00 2 833,10 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1,46 0,00 2 833,10 0,00 <i>0,00</i>
	Recettes de fonctionnement – Total	1 057 857,07	0,00	1 057 857,07
R 002	Pour information 2 Excédent de fonctionnement reporté de N-1			73 499,20

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 1068	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068) Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00
13 <i>15</i>	Subventions d'investissement Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 <i>0,00</i>	0,00 0,00
16 18	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire) Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00 (8) 0,00	0,00	0,00 0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		2 800,00	2 800,00
20 204 21 22 23 26 27 28 29	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles(5) Immobilisations reçues en affectation(5) Immobilisations en cours(5) Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières Amortissement des immobilisations Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3 148,80 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 3 148,80 0,00
45 481	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4) Opérations pour compte de tiers (7) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	5 948,80	5 948,80
R 00	Pour information I Solde d'exécution positif reporté de N-1			170 512,61

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir liste des opérations d'ordre.

⁽³⁾ Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁴⁾ Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement ».

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

⁽⁷⁾ A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

⁽⁸⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le



III - VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF A1

art (1)	Libelié (1)	Crédits	Crédits emp	loyés (ou restant	à employer)	
		Ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandata ()	Charges rattachées	Restes à réaliser au	Crédit: annulé
011	Charges à caractère général	109 800,00	51 430,74	2 897,16	31/12	
60612	Energie - Electricité	1 200,00			0,00	55 47
60622	Carburants	7 000,00	5 592,57	0,00	0,00	45
60623	Alimentation	300,00	368,55	0,00	0,00	1 40
60631	Fournitures d'entretien	500,00	217,46	0,00	0,00	-6
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 347,82	0,00	0,00	28:
	Fournitures administratives	1 500,00	736,21	0,00	0,00	15:
6065	Livres, disques, (médiathèque)	0,00	60,00	0,00	0,00	763
	Locations immobilières	3 700,00		0,00	0,00	-60
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	6 000,00	0,00	0,00	0,00	3 700
61551	Entretien matériel roulant	5 500,00	0,00	1 040,76	0,00	4 959
	Maintenance	8 000,00	8 303,16	0,00	0,00	-2 803
6161	Multirisques		8 505,19	0,00	0,00	-505
	Etudes et recherches	7 000,00	5 727,63	0,00	0,00	1 272
	Documentation générale et technique	35 000,00	50,00	1 856,40	0,00	33 093
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	750,00	754,81	0,00	0,00	-4
6231	Annonces et insertions	550,00	600,00	0,00	0,00	-50
	Publications	2 000,00	400,40	0,00	0,00	1 599,
	√oyages et déplacements	8 500,00	1 412,28	0,00	0,00	7 087,
	Réceptions	4 000,00	1 959,43	0,00	0,00	
	rais d'affranchissement	1 800,00	731,60	0,00	0,00	2 040, 1 068,
		1 000,00	831,50	0,00	0,00	
	rais de télécommunications	9 000,00	7 018,57	0,00	0,00	168,
	Concours divers (cotisations)	800,00	0,00	0,00		1 981,
	rais de nettoyage des locaux	3 500,00	3 318,12	0,00	0,00	800,
	autres services extérieurs	500,00	2 750,44	0,00	0,00	181,
	axes et impôts sur les véhicules	200,00	0,00		0,00	-2 250,4
012 C	harges de personnel, frais assimilés	841 700,00		0,00	0,00	200,0
6332 C	otisations versées au F.N.A.L.	500,00	807 460,73	0,00	0,00	34 239,2
6333 Pa	articip. employeurs format° prof. cont.	13 300,00	503,36	0,00	0,00	-3,3
6336 Co	otisations CNFPT et CDGFPT		0,00	0,00	0,00	13 300,0
3338 AL	utres impôts, taxes sur rémunérations	11 500,00	10 832,26	0,00	0,00	667,7
6411 Pe	ersonnel titulaire	1 500,00	1 588,45	0,00	0,00	-88,4
	ersonnel non titulaire	74 700,00	92 342,02	0,00	0,00	-17 642,0
	utres emplois d'insertion	502 500,00	485 728,21	0,00	0,00	16 771,79
	otisations à l'U.R.S.S.A.F.	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	otisations aux caisses de retraites	154 000,00	148 502,48	0,00	0,00	5 497,5
	otisations aux A.S.S.E.D.I.C.	45 600,00	41 101,88	0,00	0,00	
	offic ally outron assets.	22 800,00	18 621,42	0,00	0,00	4 498,12
	tis. aux autres organismes sociaux	5 000,00	5 073,00	0,00	0,00	4 178,58
	rsement aux autres oeuvres sociales	2 500,00	1 793,18	0,00		-73,00
475 IVIE	decine du travail, pharmacie	1 800,00	1 179,12	0,00	0,00	706,82
	tres charges	1 000,00	195,35		0,00	620,88
4 Atte	énuations de produits	0,00		0,00	0,00	804,65
	tres charges de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
21 Déf	ficit budgets annexes administratifs	149 278,40	23 191,16	0.00	0,00	126 087,24
888 Auti		149 258,38	23 189,00	0,00	0,00	126 069,38
		20,02	2,16	0,00	0,00	17,86
	is fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0.00	0,00	
	PENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	1 100 778,40	882 082,63	2 897,16	0,00	0,00 215 798,61
	rges financières (b)	730,00	198.09			
15 Intér	rêts comptes courants et de dépôts	730,00		0,00	0,00	531,91
	rges exceptionnelles (c)		198,09	0,00	0,00	531,91
		0,00	0.00	0.00	0.00	0.00
Dépe	ations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
	enses imprévues (e) AL DES DEPENSES REELLES	26 000,00			0.00	0,00
	= a+b+c+d+e	1 127 508,40	882 280,72	2 897,16	0,00	242 330,52
	ment à la section d'investissement	52 813,00	0,00			52 813,00
(6)	rat° ordre transfert entre sections (4) (5)	3 148,80	5 948,80			-2 800,00
Differ	rences sur réalisations (positives)	0,00	2 800,00	THE RESERVE AND ADDRESS.		0.000
1 Dot. a	amort, et prov. Immos incorporelles	3 148 80	3 148.80			-2 800,00
TOTAL DES	S PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA ECTION D'INVESTISSEMENT	55 961,80	5 948,80			0,00 50 013,00
	at° ordre intérieur de la section (7)					
		0,00	0,00			-

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

Syndicat Mixte Estuaire - Budget Principal - CA - 2022

Chap/	Libellé (1)	0 (111	Crédits emplo	yés (ou restant		0330-2023_02_143-
art (1)	``	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	55 961,80	5 948,80		THE STATE OF THE S	50 013,00
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		888 229,52	2 897,16	0,00	292 343,52
D 002	Pour information Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Syndicat Mixte Estuaire - Budget Principal - CA - 202 Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

III - VOTE DU BUDGET ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
013	Atténuations de charges	4 200,00	4 583,18	0.00	0.00	-383,1
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	435,87	0,00	0,00	-435,8
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	4 200,00	4 147,31	0,00	0.00	52,6
70	Produits services, domaine et ventes div	638 271,00	574 658,33	0.00	0.00	63 612,6
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	499,50	0,00	0.00	-499,5
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	638 271,00	574 158,83	0.00	0.00	64 112,1
73	Impôts et taxes	0.00	0.00	0.00	0.00	0.0
74	Dotations et participations	467 500.00	475 781.00	0,00	0.00	-8 281.0
7472	Participat° Régions	110 000,00	110 000,00	0.00	0,00	
7473	Participat° Départements	220 000,00	220 000.00	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	137 500,00	137 500,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	8 281.00	0.00	0,00	-8 281.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	1,46	0.00	0.00	-1,46
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,46	0.00	0,00	-1,46
TOTAL	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013	1 109 971,00	1 055 023,97	0,00	0,00	54 947,03
76	Produits financiers (b)	0,00	0.00	0.00	0.00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0.00	2 833,10	0.00	0.00	-2 833,10
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 800,00	0,00	0,00	-2 833,10 -2 800,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	33,10	0.00	0.00	-2 800,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0.00	0.00	0,00	0,00	0.00
TO	OTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d	1 109 971,00	1 057 857,07	0,00	0,00	52 113,93
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		Rife (0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TC	OTAL DES RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00			0,00
	ES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE al des opérations réelles et d'ordre)	1 109 971,00	1 057 857,07	0,00	0,00	52 113,93
R 002 Ex	Pour information cédent de fonctionnement reporté de N-1	73 499,20				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

	da compte rozz
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

3 LUVV

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
2051	Concessions, droits similaires	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	46 961,00	20 477,00	0,00	26 484,00
2182	Matériel de transport	36 000,00	16 990,00	0,00	19 010,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 461,00	3 487,00	0,00	2 974,00
2184	Mobilier	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00
22	Immobilisations recues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	61 961,00	20 477,00	0,00	41 484,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0.00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Т	otal des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0.00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	61 961,00	20 477,00	0,00	41 484,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00	A THE STATE OF	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00		0,00
T	OTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	61 961,00	20 477,00	0,00	41 484,00
	Pour information 0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	0,00			

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽³⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

⁽⁵⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Dont 192.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Publié le

Reçu en préfecture le 04/04/2023

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF III - VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES **B2**

Chap. art (1)	1.95 - 0.5 (4)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0.00	0,
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,
20		0,00	0,00	0,00	0,
204	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0.00	0,
21	Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0,
2182	Matériel de transport	6 000,00	0,00	0,00	6 000,0
22	Immobilisations reçues en affectation	6 000,00	0,00	0,00	6 000,0
23	Immobilisations en cours	0,00	0.00	0,00	0,0
		0,00	0,00	0,00	0.0
	Total des recettes d'équipement	6 000,00	0.00		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	6 000.0
138	Autres subvent° invest. non transf.	0.00	0.00	0,00	0,0
	Dépôts et cautionnements reçus	0,00		0,00	0,0
	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0.00	0,00	0,00	0,0
26	Participat° et créances rattachées	0.00	0,00	0,00	0,0
7	Autres immobilisations financières	0.00	0,00	0,00	0,00
24	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0.00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	
Te	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers	0.00		0,00	0.00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	6 000,00	0.00	0,00	0,00
21	Virement de la sect° de fonctionnement	52 813,00	0,00	0,00	6 000,00
10 0	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	3 148,80	5.040.00		
	Plus ou moins-values sur cession immo.		5 948,80		-2 800,00
	Matériel de bureau et informatique	0,00	2 800,00		-2 800,00
	fobilier ,	2 626,80	2 626,80		0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	522,00	522,00		0,00
-	FONCTIONNEMENT	55 961,80	5 948,80	1 F F	50 013,00
1 0	pérations patrimoniales (5)	0,00	0.00		0.00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	55 961,80	5 948,80		0,00
TOT	TAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE	61 961,80			50 013,00
	L'EXERCICE	01 301,00	5 948,80	0,00	56 013,00
	(= Total des recettes réelles et d'ordre)				
RO	Pour information 101 Solde d'exécution positif reporté de N-1	170 512,61	1		

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Syndicat Mixte Estuaire - Budget Principal - CA - 2022

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

5²LO

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF

III – VOTE DU BUDGET	
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

Syndicat Mixte Estuaire - Budget Principal - CA - 20

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le

ID: 033-253306310-20230330-2023_02_143-BF IV - ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES **D2**

Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 08/03/2023

Présenté par (1) Le La Présidente. A Blaye, le 30/03/2023 Le La Présidente

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire. A blaye, le 30/03/2023 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

	/
BARRAUD Vincent	107
BOTTON Jacky	1
CAVALEIRO Louis	(A)
DE ROFFIGNAC Françoise	
ESCOTS Olivier	
FERREIRA Véronique	
HAMMERER Véronique	Vac
HERAUD Lydia	4
JOUVE Virginie Marie-Resus Sinal Pour	Dec
JUSTINIEN Rémi	
LABRIEUX Philippe	Parproces. RIGHE.
LE BOT Stéphane	
MONSEIGNE Célia	
PENAUD Cyril	
PROU Jean	To on
QUENTIN Marie-Pierre	TRuti

Certifié exécutoire par (1) Le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Blaye,le 23/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Comité Syndical.